

seule condition imposée veut qu'ils remettent, à même de la récolte obtenue, boisseau pour boisseau de cette graine, et pour toute quantité récoltée en sus de cela on leur garantit un débouché au joli prix de \$4.50 le boisseau. Cette graine est cultivée dans la province d'Ontario et dans l'ouest du Canada. Je ne sais, mais je crois qu'on la cultive presque partout où les cultivateurs sont disposés à l'accepter et à l'ensemencer. Je représente avec le plus grand respect au ministre que, peu importe la destination de cette graine, on devrait la marquer d'une manière spéciale. Aujourd'hui que nous nous sommes fait une réputation en Irlande pour la production d'une graine dont on peut retirer une fibre de première qualité, et qui se vend au prix de \$10 le boisseau sur le marché central, nous sommes exposés à nous faire un tort énorme, ainsi qu'à nos propres cultivateurs, dans le cas où ces graines dont je parlais seraient mêlées aux nôtres, ce qui peut se faire fort facilement à moins que nous ne la marquions avec soin.

Je n'ai pas la prétention d'indiquer la manière dont on protégera les intérêts du Canada, mais voici ce que l'on pourrait faire. Lorsqu'un cultivateur obtient de la graine de lin canadienne, une graine qui a été reconnue saine et de bonne qualité pour la fibre et que le gouvernement anglais est prêt à payer dix dollars le boisseau, on devrait tenir cette graine séparée de toute autre graine que l'on cultive et qui est employée comme graine de semence pour l'année suivante; car, si notre rendement s'accroît dans la proportion des deux dernières années, nous aurons probablement une centaine de mille boisseaux de graine à fibre pour l'exportation au lieu de quarante ou cinquante mille. Cependant, il peut se faire que cette autre graine expédiée en Irlande comme étant de la graine de fibre canadienne et cultivée là-bas, se trouve absolument impropre à la production de la fibre. Dans ce cas, la réputation que nous avons acquise dans l'intervalle se trouvera sensiblement amoindrie. Il importe de sauvegarder nos intérêts à ce point de vue. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de parler des obstacles qui surgiront et je me bornerai à suggérer au ministre et au ministère de surveiller attentivement cette question.

Je dirai à mes honorables amis de Québec que, lors d'une visite que je faisais l'autre jour à la ferme expérimentale, alors que j'avais toujours eu l'impression que les cultivateurs d'Ontario passaient pour cultiver la meilleure fibre du continent américain, l'expert en fibre de la ferme expérimentale, ainsi que le professeur Grisdale, m'ont ap-

pris que la meilleure fibre, obtenue à la suite d'expériences, était celle cultivée dans Gaspé, l'an dernier.

L'hon. M. LEMIEUX: Nous sommes très en avance.

M. GLASS: J'ai appris aussi que dans la vallée d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, on cultivait beaucoup de lin dont la qualité ne le cédait en rien à celui de Québec.

L'hon. M. LEMIEUX: Les anciens Acadiens, c'est la même chose.

M. GLASS: Nous cultivons la fibre en grande quantité en Ontario. Je ne sais quel succès mes honorables amis obtiendraient s'ils cultivaient sur une grande échelle. Je comprends facilement que quelques acres bien préparés et bien cultivés produiraient de bien meilleurs résultats qu'une vaste étendue de plusieurs milliers d'acres. Toutefois, nous envions aux gens de Québec la réputation qu'ils ont acquise, et ils peuvent être de sérieux concurrents dans le développement de cette industrie qui dans l'avenir influera sensiblement sur la situation économique du pays.

Dans plusieurs provinces du Canada il a été établi que nous sommes en mesure de produire une fibre d'excellente qualité. Tel est le cas des Provinces maritimes, d'Ontario et de la Colombie-Anglaise. Je ne peux dire où en sont les provinces de l'Ouest relativement à la production d'une fibre de première qualité, mais même dans ces provinces on verrait une amélioration notable si l'on s'efforçait sérieusement de cultiver la paille en vue d'en retirer la fibre. Mais dans l'Ouest, on s'est, la plupart du temps, contenté de cultiver le lin en vue de la graine, et cette culture a été fort rémunératrice.

Nous fabriquons la fibre et nous l'expédions toute, pour ainsi dire, aux fabriques du New-Jersey et du Massachusetts. Là, on la file en vue de la confection de grosse toile. On fabrique aussi avec cette fibre du ligneul pour les savetiers, du gros fil pour les selliers et de la ficelle pour les filets de pêcheurs et les rets. Le Canada a expédié de petites quantités de cette fibre en Irlande, où elle est convertie en fil de lin servant à la fabrication de la toile. Les filatures de toile de Bedford, actuellement les plus grandes du monde, ont au pays des représentants qui ont sous leur haute direction plusieurs milliers d'acres de terre de l'Ontario, où l'on cultive le lin pour fournir la matière première aux filatures irlandaises, attendu que l'Irlande n'est pas en mesure de leur fournir les quantités de fibre dont elles ont besoin. Les proprié-
taires